



HAL
open science

Quel statut accorder aux variations phonologiques chez l'enfant ?

Jérémi Sauvage

► **To cite this version:**

Jérémi Sauvage. Quel statut accorder aux variations phonologiques chez l'enfant?. Les Langues Modernes, 2007, La compétence phonologique, 3/2007, pp.1-6. hal-01139367

HAL Id: hal-01139367

<https://hal.science/hal-01139367>

Submitted on 4 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES

19, rue de la Glacière, 75013 Paris

Tél. 01 47 07 94 82

Mél : aplv.lm@gmail.com

Site : <http://www.aplv-languesmodernes.org>

Les Langues Modernes

la revue de l'APLV

Le document ci-dessous fait partie des compléments, publiés exclusivement sur le site de l'association, du numéro suivant de sa revue *Les Langues Modernes* :

Numéro : **3/2007**

Titre : « **La compétence phonologique** »

Coordination : **Ruth HUART**

La version imprimée de ce numéro des *Langues Modernes* peut être commandée au siège de l'APLV (cf. adresse ci-dessus).

Si vous trouvez intéressantes les informations et publications de cette revue et de ce site, pensez qu'elles sont possibles grâce au travail bénévole d'enseignants au sein d'une association qui ne reçoit aucune subvention directe ou indirecte : adhérez à l'APLV et abonnez-vous aux *Langues Modernes* !

QUEL STATUT ACCORDER AUX VARIATIONS PHONOLOGIQUES CHEZ L'ENFANT ?

par **Jérémi SAUVAGE**

Chercheur associé

UMR CNRS MoDyCo

cjeremi.sauvage@yahoo.fr

Résumé :

Nous commencerons, dans cet article, par revenir sur les différentes approches linguistiques s'intéressant aux variations phonologiques observées dans la parole de l'enfant (Jakobson, Rondal, Borel-Maisonny). Nous traiterons notamment de l'approche développementale du système phonologique (« l'ordre d'acquisition des phonèmes »), en insistant sur le fait que les étapes qui se succèdent (vocalisations, babil, verbalisation...) forment un continuum. Puis nous focaliserons notre réflexion sur deux approches théoriques qui semblent complémentaires : l'interactionisme social (Bronckart) et l'évolution des composantes de la conscience phonologique chez l'enfant (Treiman & Zukowsky). Nous essaierons alors de montrer que, de ce double point de vue, il est possible d'envisager un statut particulier de certaines variations phonologiques chez l'enfant : ces variations seraient le reflet (visible) de la construction des représentations phonologiques.

Mots-clés : acquisition ; conscience ; développement ; phonologie ; représentations.

L'objectif de cet article est de proposer une articulation possible de deux cadres théoriques : l'interactionisme social (Bronckart) et le développement des niveaux de conscience phonologique (Treiman & Zukowsky). Nous pointerons, notamment, le fait que la prise en compte de l'émergence de la conscience dans le développement phonologique de l'enfant est susceptible d'apporter de nouveaux axes de recherches pour comprendre l'évolution articulatoire de sa parole. Ainsi, cet éclairage pourrait permettre de considérer l'origine des variations phonologiques caractéristiques de la parole du petit enfant (2-5 ans), non plus simplement pour des raisons articulatoires (Rondal), mais aussi pour des raisons cognitives.

1. VARIATIONS PHONOLOGIQUES ET ORDRE D'ACQUISITION DES PHONÈMES

La question de la variation phonologique n'est pas nouvelle. Grammont (1902), Grégoire (1937), Jakobson (1939) ont dans un premier temps noté un phénomène récurrent de variations phonologiques, chez la plupart des enfants et dans les langues naturelles qu'ils étudiaient.

1.1. Approches phonologique et phonétique

Jakobson (1939) en particulier pose le problème en essayant de faire apparaître une loi régissant les écarts à la norme dans l'acquisition successive des phonèmes. Son hypothèse peut alors être reformulée comme suit : les variations phonologiques constatées dans le langage de l'enfant sont liées à l'ordre d'apparition des phonèmes de la langue, c'est-à-dire que, puisque l'enfant ne produit pas en même temps tous les phonèmes de sa langue maternelle, il se trouve contraint de substituer ceux qu'il connaît à ceux qu'il ne maîtrise pas (d'un point de vue articulatoire). D'après ses observations, Jakobson (1939) pose l'hypothèse que le système phonologique du jeune enfant correspond au système phonologique minimal des langues naturelles, à savoir : /p/, /t/, /m/ et /n/ pour les consonnes et /a/, /i/ et /u/ pour les voyelles.

Rondal (1990, pour une synthèse) propose quant à lui d'ajouter quatre autres consonnes à celles proposées par Jakobson : /k/, /b/, /d/ et /g/. L'hypothèse de Rondal est alors que l'ordre d'apparition des phonèmes dans l'articulation de l'enfant dépend de leur difficulté articulatoire. Ainsi, le développement constaté par Rondal se fait de /p/ à /t/ puis à /k/, parallèlement à leurs correspondantes sonores : de /b/ à /d/ puis à /g/. Il s'agit donc d'une progression liée au point d'articulation de la consonne, de l'avant vers l'arrière de la cavité buccale. Aussi, l'absence totale d'occlusion est l'articulation qui posera le moins de problème à l'enfant, l'occlusion totale sera, quant à elle, plus facile à articuler que l'occlusion partielle ; c'est pourquoi les voyelles apparaissent dans la production de la parole de l'enfant avant les occlusives, elles-mêmes venant avant les fricatives. Cette explication de Rondal semble pouvoir être cette *loi* que cherchait Jakobson, pour justifier le développement phonologique et les variations qui le caractérisent.

Par ailleurs, Launay & Borel-Maisonny (1975 : 31) expliquent que les variations concernant les « doubles consonnes » (tr, dr, kr, ...) sont justifiables par le fait que l'emploi d'une consonne à la place d'une autre (« kruk » [kryk] pour « truc » [tryk], par exemple) est dû au fait que le lieu d'articulation de /k/ est plus proche de /r/ que celle de /t/. Il devient donc plus facile pour l'enfant de prononcer « kruk » [kryk] que « truc » [tryk]. Or, nous avons observé (1994) qu'un même enfant de 3;3 ans prononçait « gruide » [grɥid] à la place de « druide » [druɥid] et « drand » [drã] à la place de « grand » [grã], et ce, au cours de la même séance d'observation. Si l'on s'en tient aux explications de Launay & Borel-Maisonny mais aussi de Rondal, il est compréhensible que cet enfant articule « gruide » dans la mesure où cette articulation serait plus facile. Mais selon le même raisonnement, pourquoi ce même enfant chercherait-il la difficulté en prononçant « drand » à la place de « grand » ? On le voit, les raisons de ce type de variation phonologique semblent dépasser le cadre de l'habileté articulatoire.

Toutefois, comme le note Rondal (*op. cit.*), nous savons que les unités phonologiques denses en traits distinctifs (les *attaques*, par exemple) posent un problème articulatoire, marqué par une variation phonologique. Par exemple, « maîtresse » [mɛtrɛs] sera articulé « maïkresse » [mɛkrɛs]. Mais dans le même

temps, des unités phonologiques caractérisées par une densité moins importante en traits distinctifs (de simples phonèmes, consonnes occlusives sourdes comme /k/) peuvent également subir des variations. Dès lors, la question est de savoir quel statut il faut donner à ces variations phonologiques ? Leur origine doit-elle obligatoirement se trouver dans les propriétés internes des unités phonologiques (origine phonologique) ou dans les propriétés articulatoires de ces unités (origine phonétique).

1.2. L'émergence du système phonologique

Le fait de s'intéresser à l'émergence du système phonologique implique une prise en compte du statut du babil dans les productions vocales de l'enfant. Pour Jakobson (1969), le babil marque une sorte de période préparatoire à l'apparition de production phonémique. Il explique notamment que la transition entre babil et production phonémique peut être interprétée comme le passage d'une production quantitative à une production qualitative. Ainsi, pour reprendre les termes de Jakobson, l'austérité phonématique des premiers paliers du langage remplace l'abondance du babil. L'intérêt d'intégrer la période de babillage de l'enfant dans le développement proprement phonologique, est de considérer cette évolution sous l'angle d'un *continuum*, et non comme le passage d'une étape de production sonore à une autre.

Rondal (*op. cit.*) fait remarquer avec d'autres que, durant les premiers mois de sa vie alors qu'il ne produit pas encore de production sonore ayant une valeur linguistique, l'enfant observe. Rondal prend l'exemple de l'apprentissage des « mécanismes de base de la communication et de la conversation à un niveau non-verbal ». Cette idée est confirmée par les travaux de Bernicot (1992, pour une synthèse) à propos du développement de la dimension pragmatique du langage chez l'enfant. Ainsi, la réduction des collisions vocales observées entre l'enfant âgé de 5 à 10 mois et sa mère s'interprète comme étant les prémices d'une construction de savoirs à propos du fonctionnement des tours de parole. L'enfant développe donc très tôt (et notamment durant la période du babil) des proto-structures langagières nécessaires à l'apparition des véritables structures langagières à venir, comme le dialogue en l'occurrence. Parallèlement à cette période, l'enfant se focalise fortement sur les aspects suprasegmentaux de la parole des autres, en particulier en ce qui concerne la mélodie du discours (Bruner, 1976 ; Veneziano, 1989 ; Lacheret-Dufour, Martel & Vivier, 2000).

2. DES « SONS SAUVAGES » AUX PHONÈMES

Jakobson propose donc une vision un peu rigide du passage de la période du babil aux productions proprement linguistiques, c'est-à-dire la transition entre la production de « sons sauvages » en phonèmes.

2.1. Le babil

Que se passe-t-il précisément entre « sons sauvages » du babil et sons de la langue maternelle ? La réponse n'est pas aisée : « on sait encore peu de choses précises sur la manière dont le babil se façonne au contact de la langue maternelle pour finir par s'y conformer. Les données disponibles jusqu'ici montrent que l'influence est très rapide : dès le sixième mois, la langue imprime une influence très forte sur l'activité vocale de l'enfant. » (Dictionnaire des Sciences du langage – Larousse, 1994.). Cette période charnière autour de l'âge de 6 mois apparaît comme telle dans bon nombre de travaux, de toute inscription théorique. Par exemple, Bertoncini a montré qu'un enfant japonais discrimine les phonèmes // et /R/ avant 6 mois alors qu'il n'en est plus de même après cet âge. Il se trouve que l'opposition distinctive // ~ /R/ n'existe pas dans le système phonologique japonais.

En tout état de cause, le passage du babil à la verbalisation proprement dite correspond à différents moments du développement : la compréhension des premiers mots ; l'apparition des premières structures mentales (4^{ème} stade de Piaget, 1946, dans la période sensori-motrice) ; la capacité qu'a l'enfant pour agir sur les autres.

2.2. Structures et phonologie

L'unique argument que propose Rondal (1990 : 37) pour justifier les variations phonologiques constatées avec les groupes consonantiques (tr, kr, pl, gr...) est que ces unités sont « évidemment plus difficiles à produire que les phonèmes simples ». La question est alors de savoir quel statut nous pouvons donner à ces variations phonologiques si souvent observées ? Une ébauche de réponse pourrait consister à considérer cette transition progressive entre le babil et la production de phonèmes comme une dynamique structurante dont l'origine se situerait au delà de la dimension « production-sonore ».

Revenons à l'exemple proposé par Launay et Borel-Maissonny (1975) lorsque la variation « train » = « krain » est interprétée comme une variation /t/ = /k/. Treiman (1983 ; 1984 ; 1985...) a proposé de considérer un niveau phonologique intermédiaire entre la syllabe et les phonèmes qui la composent : le niveau sub-syllabique. Ce niveau est aujourd'hui accepté par la plupart des travaux portant sur l'étude des unités phonologiques. Il est composé de trois unités : l'attaque, le noyau et la coda. Ainsi, dans le cas du mot mono-syllabique « tract », l'attaque sera /tR/, le noyau /a/ et la coda /kt/. L'avantage de cette

conceptualisation est de pouvoir présenter la variation phonologique de « train » en « krain » non pas comme la variation d'un simple phonème se substituant à un autre (/t/ devient /k/) mais comme la variation d'une unité phonologique plus complexe (sub-syllabique) : /t_R/ devient /k_R/.

2.3. Les rapports entre le sens et le son

Le façonnage du babil au contact de la langue maternelle revient à considérer que ces « sons sauvages » s'enrichissent d'une valeur linguistique. Or, si les phonèmes existent comme réalités linguistiques, c'est parce qu'ils constituent les unités significatives. Mac Donald (1964) pointait déjà le fait qu'il ne suffisait pas d'étudier les segments phonologiques eux-mêmes pour en comprendre le fonctionnement. En outre, en nous appuyant sur ce que nous avons exposé à propos de la mise en place de la référence et de la relation signifiant-signifié, il apparaît nécessaire d'étudier les unités phonologiques (syllabes, attaques / noyau / coda, phonèmes...) à partir des mots comme unités minimales. Bouton (1976) donne un exemple significatif de l'importance de la prise en compte du support lexical pour étudier la variation phonologique : « Jeanne, 2 ans et demi, a baptisé 'Magali' une de ses poupées. Malheureusement, elle ne sait pas prononcer le /g/ et y substitue un /d/, elle dit donc : 'Madali'. Si l'on dit comme elle, elle se fâche : 't'est pas Madali, t'est Madali' (ce n'est pas... c'est) ». Nous confirmons cet aspect ainsi que le fait qu'il n'y a pas de confusion sémantique entre la forme originale et la forme variée, même si celle-ci, à la suite de la variation, prend la forme d'un mot de la langue (Sauvage, 2002). Par exemple, « un népareil » [ênaparɛj] produit à la place de « un appareil » [êneparɛj] ne remet aucunement en cause la clarté sémantique de l'utilisation de ces deux signes linguistiques. L'enfant attribue un même signifiant à deux signifiés distincts sans pour autant confondre ces deux signifiés. Dans le cas de Jeanne, il est donc possible d'observer une similitude au niveau de la réalisation sonore (« madali ») mais cette jeune enfant (2;6 ans¹) précise elle-même que ces deux formes ne réfèrent pas à la même chose. Ce type d'observation permet notamment de pointer une réalité mentale de la langue susceptible d'être caractérisée par un décalage par rapport à la réalité visible (la production) de la langue.

3. LA CONSCIENCE COMME FACTEUR D'EXPLICATION

Nous voulons ici nous interroger sur l'émergence de la conscience phonologique, en posant l'hypothèse que l'évolution de cette conscience joue un rôle sur le développement phonologique observable. En d'autres termes, le but de cette démarche est de construire une typologie doublement articulée. L'une concerne la structure hiérarchique, la composition de la conscience phonologique. L'autre découle de la première et s'attache à illustrer dans le temps l'évolution de cette conscience. Ainsi, il s'agit de mettre en place un raisonnement montrant un certain nombre d'étapes de développement ainsi que leur ordre successif de mise en place.

3.1. Définir la conscience phonologique

En premier lieu, le terme même de *conscience phonologique* pose problème. Tunmer & Rohl (1991) et Morais (1991) font la distinction entre conscience *phonologique* et conscience *phonémique*. Il est alors couramment admis que la conscience phonologique n'est pas une entité homogène. Il est en effet envisageable de considérer la conscience phonologique comme la conscience de différentes unités linguistiques. Si pour Tunmer & Rohl (1991) la conscience phonologique est exclusivement phonémique, Morais, Alegria & Content (1987) incluent également la conscience syllabique. De son côté, Treiman (1991) considère que n'importe quelle unité phonologique est concernée par la conscience phonologique, y compris la rythmique, la prosodie. Cette définition nous semble pertinente dans la mesure où Treiman cherche à mettre en évidence l'existence d'une progression à étapes, dans l'évolution de cette conscience.

3.2. Evolution de la conscience phonologique

L'axe de recherche principal est que la conscience phonologique s'établit en suivant une progression par étapes en rapport avec la difficulté de la parole (Leong, 1991 ; Morais, 1991). Rosner & Simon (1971) avaient déjà montré qu'une conscience syllabique préexistait à une conscience phonémique. Ce type d'étude s'inscrivait dans un courant théorique acceptant l'unité syllabique comme unité de base de l'articulation.

L'approche de Treiman déjà exposée invite à réfléchir sur l'articulation des composantes de cette conscience. Treiman & Zukowsky (1991 ; 1996) ont obtenu des résultats montrant la présence effective d'une progression, une sorte de *continuum*, dans la mise en place de la conscience phonologique. Ainsi, cette progression partirait de la conscience syllabique, vers la conscience sub-syllabique pour atteindre la conscience phonémique. Il est ainsi possible de chercher à dégager du développement de l'enfant différentes étapes successives, distinctes, sans pour autant considérer ces étapes comme les degrés successifs d'un escalier ; c'est-à-dire sans prendre en compte une étape B commençant par l'achèvement

1 2;6 signifie 2 ans et 6 mois.

d'une étape A et se terminant par le commencement d'une étape C. Or, les différentes composantes constituant un développement particulier, il est possible qu'elles se chevauchent : A n'est pas encore finie que B est déjà commencé. En d'autres termes, nous considérons que la conscience des trois principales composantes de la conscience phonologique (au niveau segmental) commencent à peu près en même temps, mais la conscience syllabique se met en place plus rapidement que la conscience sub-syllabique, elle-même se mettant en place avant la conscience phonémique.

Deux remarques s'imposent alors. Premièrement, le développement de la conscience phonologique ne doit pas être réduit à une linéarité parfaite. Deuxièmement, l'enfant peut se trouver (et c'est très souvent le cas) *entre deux eaux*, c'est-à-dire qu'à un instant *t*, la conscience des différentes composantes étudiées est en cours de structuration. Il devient dès lors difficile de parler ouvertement de *la* conscience, mais plutôt d'une *forme de* conscience (sous-entendu : *en construction*). Par ailleurs, cette constatation implique également des études longitudinales auprès de mêmes enfants, étant donné l'aspect socio-individuel (la construction de l'enfant comme personne sociale) qui caractérise l'évolution de la conscience.

Les travaux de Treiman & Zukowsky (*op. cit.*) présentent l'intérêt de montrer que, grâce à la typologie de la structure syllabique impliquant un niveau intermédiaire entre la syllabe et les phonèmes, l'évolution de la conscience phonologique des unités segmentales chez l'enfant suit cette même hiérarchie. Il est ainsi déduit qu'il existe plusieurs degrés de conscience phonologique, dont un niveau intermédiaire entre la syllabe et le phonème. En outre, les résultats des observations de Treiman & Zukowsky valident cette hypothèse en montrant qu'une même unité phonologique, différemment placée dans un mot (positions initiale, médiane ou finale) n'aboutit pas à la même évolution. Cette constatation montre ici la nécessité de la prise en compte du *mot*, c'est-à-dire d'un support lexical, pour étudier les différents segments phonologiques, et ce, quelle que soit leur complexité.

3.3. Conscience, variation et dynamique de développement

En nous appuyant sur les travaux inscrits dans l'interactionisme social (Bronckart, 1997b), nous avons déjà montré qu'il était possible d'envisager la dynamique du développement phonologique sous cet aspect (Sauvage, 2003 ; 2005). Il s'agit de considérer la relation sociale entre l'enfant et son environnement, en tenant compte de l'effet des actions d'autrui sur l'appropriation langagière de l'enfant. Dans un premier temps, suite à une interaction sociale entre l'enfant et un adulte, cet adulte agit sur l'enfant. Cette action aura alors comme conséquence de modifier des représentations stables déjà existantes chez l'enfant. Par exemple, l'adulte dira à l'enfant : « pourquoi tu dis un krain et que moi je dis train ? » Ce phénomène est appelé processus de conscientisation. Les effets de ce processus deviennent alors fondamentaux, dans la mesure où l'enfant, après qu'on lui a fait prendre conscience de sa façon de parler particulière, devra reconstruire de nouvelles représentations plus proches des normes sociales, ce qui est appelé processus de sémiotisation des représentations individuelles. Notre tentative d'adapter cette conceptualisation au développement phonologique de l'enfant (2003, pour une synthèse), recentre la question autour de cette période durant laquelle l'enfant est en phase de sémiotisation de ses représentations individuelles. Il devient alors indispensable de considérer qu'il existe une réalité abstraite des structures linguistiques, liées à l'évolution des représentations due aux relations sociales entre l'enfant et son milieu, et une réalité comportementale de la langue, liée à sa réalisation visible particulièrement à travers la parole. L'essence même du processus de conscientisation implique alors de s'interroger sur ce que nous avons exposé plus haut à propos d'une forme de conscience phonologique en construction. Quant aux deux réalités linguistiques, la question est de savoir comment elles s'articulent l'une par rapport à l'autre.

Au regard des travaux de Treiman et Bronckart, il semble envisageable d'articuler ces deux orientations pour expliquer les phénomènes de variations phonologiques constatées dans la parole de l'enfant.

Aussi, nous considérons que le déclenchement de la construction des différentes composantes de la conscience phonologique est le résultat d'une action sociale. A partir de ce moment, cette phase de construction progressive de la conscience peut être apparentée au processus de sémiotisation des représentations individuelles. En nous appuyant sur nos observations, cette phase de structuration mentale (« le montage du système phonologique », Rondal, 1990) serait visible dans la parole de l'enfant au travers des variations phonologiques. Ainsi, les deux réalités (mentale et comportementale) de la langue s'articuleraient de la manière suivante : ce qui est observable, visible, n'est que le reflet d'une structuration mentale en construction, c'est-à-dire une phase de la construction phonologique de l'enfant.

Par ailleurs, il est important de noter qu'il existe un décalage entre ces deux réalités linguistiques : Jeanne a conscience que « Magali » et « Madali » ne s'articulent pas de la même manière (ce qu'elle énonce explicitement) mais ne peut pas encore produire la séquence sonore [magali]. Dès lors, lorsqu'elle dit « c'est pas *Madali*, c'est *Madali* », le premier Magali réfère à l'énoncé de son interlocuteur et renvoie dans sa représentation phonologique (phonémique) à la séquence /madali/. Mais le second « Madali », qui se veut être la correction du premier, s'il est articulé de la même façon [madali] renvoie dans sa représentation phonologique à la séquence /magali/, sans aucune ambiguïté. Il s'agit là d'une illustration de ce décalage qui existe entre les développements mental et comportemental de la langue, mais aussi de la stabilité du rapport signifiant/signifié.

En conséquence, cette approche du traitement des variations phonologiques caractéristiques de la parole de l'enfant permet d'étudier l'évolution de ces variations, leur structuration dans le temps aboutissant à leur neutralisation, pour recueillir des données à propos de la dimension abstraite du développement phonologique. Puisque l'évolution et les particularités phonologiques observables dans la parole de l'enfant sont le reflet de l'évolution de la dimension représentationnelle de la langue, il devient alors possible, en tenant compte du décalage que nous avons pointé, d'entrevoir l'évolution de la construction des différentes composantes de la conscience phonologique, c'est-à-dire d'étudier ce processus de sémiotisation des représentations individuelles.

Références bibliographiques

- Bernicot J., 1992 : *Les Actes de langage chez l'enfant*, Paris, PUF.
- Bouton C., 1976 : *Le Développement du langage : aspects normaux et pathologiques*, Masson, Paris.
- Bronckart J.P., 1997b : *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionisme socio-discursif*, Genève, Delachaux & Niestlé.
- Grammont M., 1902 : Observations sur le langage des enfants, dans Barbelenet J. et alii, 1902 : *Mélanges linguistiques*, offerts à Mr Antoine Meillet, 61-82.
- Grégoire A., 1937 : *L'Apprentissage du langage*, Tome 1, Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, Liège.
- Jakobson R., 1939 : Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale, dans Troubetzkoy N.S., 1964 : *Principes de phonologie*, 367-379.
- Jakobson R., 1969 : *Langage enfantin et aphasie*, Ed de Minuit, Paris.
- Lacheret-Dujour A., Martel K & Vivier J., 2000 : Prosodie et acquisition du français langue maternelle : l'émergence de la prosodie dialogique chez les jeunes enfants, dans E. Guimbretière (éd.) : *DIALANG : Acquérir, enseigner, apprendre les langues : la prosodie au cœur du débat*, 205-228.
- Launay C. & Borel-Maisonny S., 1975 : *Les troubles du langage, de la parole et de la voix chez l'enfant*, Masson, Paris.
- Leong C. K., 1991 : « From phonemic awareness to phonological processing to language access in children developing reading proficiency », dans Sawyer D.J. et Fox B.J. (éds.), 1991 : *The evolution of current perspective*, 217-254.
- Morais J., 1991a : « Constraints on the Development of Phonemic Awareness », dans Brady S.A. & Shankweiler D.P. (éds.), 1991 : *Phonological process in literacy. A tribute to Isabelle Y. Liberman*, 5-28.
- Morais J., 1991b : « Phonological Awareness : A Bridge between language and literacy », dans Sawyer D.J. & Fox B.J. (éds.), 1991 : *The evolution of current perspective*, 31-71.
- Piaget J., 1946 : *La formation du symbole chez l'enfant*, (6ème éd. 1976), Delachaux et Niestlé, Genève.
- Rondal J.A., 1990 : *Votre enfant apprend à parler*, Pierre Mardaga Editeur, Bruxelles.
- Rosner J. & Simon D.P., 1971 : *The auditory analysis test : an initial report*, Learning Research and Development Center, University of Pittsburgh, Pittsburgh.
- Sauvage J., 2002 : Phonological development in French: the part of lexical dimension in the variation. In B. Lewandowska-Tomaszczyk & K. Turewicz (éds), 2002: *Cognitive Linguistics Today*, Berlin: Peter Lang, 571-581.
- Sauvage J., 2003 : *L'Enfant et le langage. Une approche dynamique et développementale*. Paris : L'Harmattan.
- Sauvage J., 2005 : *L'Oral à l'école maternelle*. Paris : L'Harmattan.
- Treiman R., 1983 : « The structure of spoken syllables : Evidence from novel word games », dans *Cognition* 15, 49-74.
- Treiman R., 1984 : « On the status of final consonant clusters in English syllables », dans *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 343-356.
- Treiman R., 1985 : « Onsets and rimes as units of spoken syllables : Evidence from children », dans *Journal of Experimental Child Psychology* 39, 161-181.
- Treiman R., 1991 : « Phonological awareness and its roles in learning to read and spell », dans Sawyer D.J. & Fox B.J., 1991 : *The evolution of current perspective*, 159-189.
- Treiman R. & Zukowsky A., 1991 : « Levels of phonological awareness », dans Brady S.A. & Shankweiler D.P. (éds.), 1991 : *Phonological process in literacy. A tribute to Isabelle Y. Liberman*, 67-83.
- Tunmer W. & Rohl M., 1991 : « Phonological awareness and reading acquisition », dans Sawyer D.J. & Fox B.J., 1991 : *The evolution of current perspective*, 1-30.
- Veneziano E., 1989 : Les Proto-conversations et les débuts du langage: de l'alternance des tours de rôle aux significations partagées, dans *Revue Internationale de Psychologie Sociale* 2(1), 23-36.